

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué de presse est non audité.*

## **BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2026**

- Croissance de 4,0 % des produits d'exploitation des activités consolidés et de 2,9 % du BAIIA ajusté<sup>1</sup>.
- Bénéfice net de 667 millions \$, en baisse de 2,3 % et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 616 millions \$, en baisse de 2,2 %, soit 0,66 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté<sup>1</sup> de 589 millions \$, générant un BPA ajusté<sup>1</sup> de 0,63 \$, en baisse de 8,7 %.
- Augmentation de 0,8 % des flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup>, qui se sont chiffrés à 804 millions \$; diminution de 26,9 % des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui se sont établis à 1 149 millions \$, ce qui reflète la hausse de l'impôt sur le résultat payé découlant des ventes stratégiques.
- Augmentation de 9,7 % des produits d'exploitation des activités de Bell Marchés Affaires<sup>2</sup> grâce à une croissance de 113 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA<sup>2</sup>, en raison de la forte demande pour Ateko, Bell Cyber et le Réseau d'IA tissé de Bell
- Apport important de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1<sup>er</sup> août 2025.
- Total de 49 525 activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet résidentiels du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), y compris Ziplly Fiber, en hausse de 3,2 %, qui a contribué à une croissance de 15 % des produits tirés des services Internet.
- Total de 16 947 activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 26 545 par rapport à l'année précédente.
- Augmentation de 25 % du nombre d'abonnés à Crave, à 4,74 millions d'abonnés, grâce à la forte croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs; le nombre d'heures de visionnement au T1 n'a jamais été aussi élevé pour un trimestre dans l'histoire de Crave.

MONTRÉAL, le 7 mai 2026 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du premier trimestre (T1) de l'exercice 2026.

« Les résultats du T1 de Bell témoignent d'une solide exécution de nos quatre priorités stratégiques dans un environnement concurrentiel. La fibre demeure un moteur de croissance clé. Au Canada, nous avons ajouté presque 43 000 abonnés des services résidentiels par fibre. En tenant compte de l'apport de Ziplly Fiber, les ajouts nets ont totalisé près de 50 000 abonnés, contribuant à une croissance d'environ 15 % des revenus tirés des services Internet d'un exercice à l'autre. Le nombre d'heures de visionnement sur Crave n'a jamais été aussi élevé pour un trimestre : le nombre d'abonnés a augmenté de 25 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 4,74 millions. Les revenus liés au contenu numérique de Bell Média ont augmenté de 8 % d'un exercice à l'autre. Cette hausse est liée à la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs pour Crave et la programmation sportive.

L'an dernier, nous avons présenté notre stratégie pour des solutions d'entreprise propulsées par l'IA. Nous avons ainsi lancé trois entreprises : Ateko, Bell Cyber et Réseau d'IA tissé de Bell. Depuis, nous avons réalisé d'importants progrès. Ces avancées illustrent la position unique de Bell sur le marché canadien où se conjuguent la connectivité, des relations étroites avec les plus grandes entreprises du Canada et, maintenant, une infrastructure d'IA spécialisée. Pour la première fois, nous présentons les revenus de Bell Marchés Affaires, qui ont augmenté de 9,7 % grâce à une croissance de 113 % des revenus issus des solutions propulsées par l'IA.

En plus de mettre en œuvre nos quatre priorités stratégiques, nous progressons dans nos plans de répartition du capital et de dépenses d'investissement. Ces plans visent à simplifier l'entreprise, à renforcer le bilan et à affecter le capital en privilégiant la rentabilité. Nous continuerons d'exécuter le plan que nous avons présenté lors de la Journée des investisseurs 2025, tout en cherchant à créer une valeur à long terme pour nos actionnaires. »

- Mirko Bibic, président et chef de la direction, BCE et Bell Canada

---

<sup>1</sup> Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR et le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur ces mesures.

<sup>2</sup> Les produits d'exploitation de Bell Marchés Affaires comprennent les produits d'exploitation tirés des produits et des services sur fil et sans fil générés par la vente de services de communications et de solutions propulsées par l'IA à de grandes et moyennes entreprises clientes de détail. Les produits tirés des communications comprennent les services de connectivité de base, dont les services de réseau sans fil, Internet, voix et données vendus directement à la clientèle d'affaires, ainsi que les services infonuagiques évolués, comme les services de centres de contact (CCaaS) et les communications unifiées en tant que service (UCaaS). Les produits liés aux solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.

<sup>3</sup> Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).

## PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

### Être axé sur le client

- Bell a obtenu un [contrat de modernisation des centres de contact du gouvernement fédéral](#) afin d'améliorer la prestation de services dans les principaux ministères pour la population canadienne. Propulsée par Genesys Cloud<sup>MC</sup>, une plateforme reposant sur l'IA et hébergée au Canada, cette initiative vise à améliorer la sécurité, la fiabilité et l'uniformité de l'expérience client des millions de Canadiens et Canadiennes qui ont recouru à des services publics essentiels.

### Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Bell a lancé la [5G+ avancée](#), son réseau sans fil le plus rapide et le plus avancé à ce jour, grâce à de nouveaux déploiements de spectre et au cœur 5G autonome de Bell, offrant des capacités améliorées, une latence réduite et des vitesses théoriques de pointe pouvant atteindre 4,3 Gbit/s. Le réseau est actuellement en service dans la région du Grand Toronto et de Hamilton, et son expansion se poursuit dans la région de Niagara.

### Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises

- Bell a annoncé une importante expansion du Réseau d'IA tissé de Bell grâce à un [partenariat avec le gouvernement de la Saskatchewan](#). Cette collaboration vise le développement d'un nouveau centre de données d'IA spécialisé de 300 MW près de Regina. Ce centre de données augmentera considérablement la capacité de calcul pour l'IA souveraine du Canada et répondra à la demande des entreprises, du secteur public et des chercheurs dans tout le pays.
- Bell a [investi 1 million \\$ dans l'Institut McKenna](#) de l'Université du Nouveau-Brunswick, établissant ainsi un partenariat avec Bell Cyber pour consolider le bassin de talents en

cybersécurité au Canada. Cet investissement permet la création d'un programme de formation axé sur la cybersécurité et la défense grâce à l'IA en entreprise et dans le secteur public.

- [Bell et Hypertec](#) ont établi un partenariat stratégique pour offrir une infrastructure d'IA souveraine de bout en bout bâtie, hébergée et exploitée au Canada. La collaboration réunit les systèmes de calcul d'IA canadiens avec le Réseau d'IA tissé de Bell afin d'accroître la capacité d'IA sécurisée et évolutive pour les clients des secteurs public, privé et de la recherche.
- [Bell et Coveo](#) ont annoncé un partenariat stratégique d'IA souveraine pour intégrer la plateforme Coveo AI-Relevance au Réseau d'IA tissé de Bell. Le partenariat vise à fournir des solutions d'IA sécurisées, conformes et hébergées au Canada, aux gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'aux secteurs réglementés, afin de soutenir la modernisation numérique tout en respectant les lois canadiennes sur la résidence des données.

### **Devenir un leader du contenu et des médias numériques**

- Bell Média a reçu [202 nominations aux prix Écrans canadiens 2026](#) dans 146 catégories, ce qui témoigne de la force et de la diversité de sa programmation originale canadienne. Notamment, *Rivalité passionnée* a reçu 18 nominations et *Canada's Drag Race* en a reçu 11. De plus, TV1, disponible sur Télé Fibe de Bell, a reçu un nombre record de 23 nominations.
- Bell Média a annoncé la [production de Yaga](#), la première série dramatique originale Crave d'épisodes de 30 minutes. La série sera portée par une distribution exceptionnelle, composée notamment de Carrie-Anne Moss, Noah Reid, Clark Backo et Hudson Williams. La série a également été [acquise par Sky pour le Royaume-Uni et l'Irlande](#) et devrait être vendue dans d'autres pays plus tard.
- En 2025, [CTV News](#) était le premier éditeur de nouvelles numériques au Canada pour la deuxième année consécutive, atteignant 45 % des Canadiens et Canadiennes sur les plateformes numériques chaque mois. En ce qui concerne la région du Grand Toronto et de Hamilton, CP24/CTV News Toronto était le premier éditeur de nouvelles numériques.

### **Vente stratégique ouvrant la voie à des facteurs de croissance clés**

- Bell, par l'intermédiaire de sa filiale de services sans fil Bell Mobilité inc., a conclu une entente visant la vente des [services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité](#) à Motorola Solutions Canada Networks Inc. Le prix d'acquisition s'élève à 675 millions \$, sous réserve des ajustements habituels, à laquelle s'ajoute un règlement différé du fonds de roulement net. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2026, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires et des autorisations de tiers ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture. Après la clôture de la transaction, Bell continuera de travailler avec Motorola Solutions Canada Networks en tant qu'important partenaire de prestation de services de réseaux de radio mobile terrestre.

## RÉSULTATS DE BCE

### Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2026	T1 2025	% de variation
<b>BCE</b>			
Produits d'exploitation	6 168	5 930	4,0 %
Bénéfice net	667	683	(2,3) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	616	630	(2,2) %
Bénéfice net ajusté	589	633	(7,0) %
BAIIA ajusté	2 631	2 558	2,9 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,66	0,68	(2,9) %
BPA ajusté	0,63	0,69	(8,7) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571	(26,9) %
Dépenses d'investissement	(841)	(729)	(15,4) %
Flux de trésorerie disponibles	804	798	0,8 %

Les **produits d'exploitation de BCE** se sont élevés à 6 168 millions \$ au T1 2026, en hausse de 4,0 % par rapport au T1 2025. Ce résultat découle de la hausse de 3,4 % des produits tirés des services, qui se sont établis à 5 350 millions \$, et de la hausse de 7,9 % des produits d'exploitation tirés des produits, qui se sont chiffrés à 818 millions \$.

- L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) États-Unis, qui comprend les résultats d'exploitation de Zply Fiber, et la croissance dans le secteur Bell Média, facteurs ayant été en partie contrebalancés par la baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada.

Le **bénéfice net** a diminué de 2,3 % au T1 pour s'établir à 667 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 616 millions \$, soit 0,66 \$ par action, en baisse de 2,2 % et de 2,9 %, respectivement.

- Les diminutions d'un exercice à l'autre sont principalement attribuables à la baisse des autres produits qui découle principalement des profits nets liés au remboursement anticipé de la dette en 2025 et à l'accroissement de la dotation aux amortissements. Ces facteurs ont été en partie compensés par la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et par l'augmentation du BAIIA ajusté.

Le **bénéfice net ajusté** a diminué de 7,0 % au T1 pour se chiffrer à 589 millions \$, ce qui a entraîné une baisse de 8,7 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,63 \$.

Le **BAIIA ajusté** s'est accru de 2,9 % au T1 pour s'établir à 2 631 millions \$, ce qui reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, facteur ayant en partie été contrebalancé par les baisses de 1,0 % et de 2,5 % dans nos secteurs Bell SCT Canada et Bell Média, respectivement. Ce résultat comprend une augmentation de 4,9 % des coûts d'exploitation, qui a contribué à une baisse de 0,4 point de pourcentage de la marge. Celle-ci s'est établie à 42,7 %, par rapport à 43,1 % à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'exploitation ce trimestre reflète :

- l'inclusion des charges d'exploitation de Zply Fiber par suite de son acquisition;
- l'augmentation des coûts liée à la croissance des produits des activités ordinaires;

- la hausse des coûts liés au contenu de Bell Média;
- l'accroissement des frais de commission attribuable à l'augmentation des activations d'abonnés des services postpayés;
- les dépenses publicitaires et de commandite liées aux Jeux olympiques d'hiver de 2026.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des coûts de la main-d'œuvre et les gains d'efficacité réalisés dans l'ensemble de l'entreprise grâce à la technologie et à l'automatisation.

Les **dépenses d'investissement de BCE** se sont établies à 841 millions \$ au T1, en hausse de 15,4 % par rapport à 729 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital<sup>4</sup> de 13,6 %, comparativement à 12,3 % au T1 2025.

- L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable à l'inclusion de dépenses d'investissement de 156 millions \$ aux États-Unis consacrées à l'expansion continue du réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Ziplly Fiber, ainsi qu'à des dépenses d'investissement liées à la construction des installations du Réseau d'IA tissé de Bell. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des dépenses liées à l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP au Canada.

Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE** ont totalisé 1 149 millions \$ au T1, soit une baisse de 422 millions \$ par rapport à 1 571 millions au T1 2025.

- La diminution d'un exercice à l'autre s'explique surtout par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes de 542 millions \$ et par la hausse des intérêts payés, ce qui a été en partie neutralisé par l'augmentation du BAIIA ajusté.

Les **flux de trésorerie disponibles** se sont chiffrés à 804 millions \$, en hausse de 0,8 % par rapport à 798 millions \$ au T1 2025.

- L'augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu de la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et aux coûts liés aux acquisitions et autres, ce qui a été en partie contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement.

---

<sup>4</sup> L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

### Bell SCT

Le 1<sup>er</sup> août 2025, BCE a réalisé l'acquisition de Ziplly Fiber et créé le secteur Bell SCT États-Unis. Les résultats des activités sans fil et sur fil canadiennes de BCE sont classés dans le secteur Bell SCT Canada.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026, nous avons **mis à jour notre mesure du nombre d'abonnés des services Internet** pour inclure les abonnés des services de gros. Cette mise à jour découle de la récente décision du CRTC rendant obligatoire l'établissement d'un service d'accès haute vitesse de gros groupé sur les installations utilisant la technologie FTTP. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison. Nous avons également étoffé les informations fournies en présentant le nombre d'abonnés et les activations nettes de façon distincte pour les services FTTH résidentiels.

En outre, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Bell SCT Canada a **mis à jour la définition d'un abonné des services de télévision sur protocole Internet (télé IP)** pour inclure les abonnés aux forfaits regroupant différents services de diffusion en continu, qui sont présentés au moyen d'une nouvelle mesure des abonnés aux services vidéo. Pour être considéré comme un abonné à un forfait regroupant différents services de diffusion en continu, un client ou une cliente doit s'abonner à un forfait qui comprend au moins un service de diffusion en continu offert par un tiers et un offert par BCE (forfait de deux, trois ou quatre services comprenant Crave, TSN, Netflix et Disney+) et avoir une relation client directe avec BCE. Par conséquent, le nombre d'abonnés et les activations nettes de 2025 présentés auparavant ont été retraités à des fins de comparaison.

Les **produits d'exploitation du secteur Bell SCT** se sont établis à 5 485 millions \$ au T1 2026, soit une augmentation de 4,6 % par rapport au T1 2025, en raison de la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été en partie contrebalancé par une baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT**<sup>5</sup> a augmenté de 3,2 % au T1 pour s'établir à 2 476 millions \$, ce qui rend compte de l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été contrebalancé partiellement par une baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada. La marge de Bell SCT a diminué de 0,6 point de pourcentage, passant de 45,7 % au T1 2025 à 45,1 %, sous l'effet d'une augmentation de 5,7 % des coûts d'exploitation découlant en grande partie de l'inclusion des charges d'exploitation de Ziplly Fiber par suite de son acquisition.

**Bell SCT a ajouté 49 525 abonnés nets des services Internet résidentiels FTTH**<sup>3,6</sup> au T1 2026, y compris l'apport de Bell SCT États-Unis, ce qui représente une augmentation de 3,2 % par rapport aux 47 992 abonnés ajoutés au T1 2025.

Le **total des activations nettes d'abonnés**<sup>3</sup> **des services Internet haute vitesse** s'est établi à 17 782 au T1 2026, par rapport à 3 744 au T1 2025, ce qui tient compte de l'apport de Bell SCT États-Unis ainsi que des pertes nettes dans les services sur fil de cuivre.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT**<sup>3,6,7,9,10</sup> totalisaient 4 893 689 à la fin du T1 2026, une hausse de 7,0 % par rapport au T1 2025. L'augmentation reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été en partie contrebalancé par une légère baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada. Ce total comprend 3 571 725 abonnés des services Internet résidentiels FTTH, en hausse de 14,7 % par rapport au T1 2025.

- Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **activations nettes d'abonnés**<sup>3</sup> des services vidéo de Bell SCT ont totalisé 9 888 au T1 2026, comparativement à une perte nette de 15 971 abonnés au T1 2025. Cette amélioration s'explique par l'augmentation d'un exercice à l'autre dans le secteur Bell SCT Canada, qui a été partiellement contrebalancée par une perte nette modeste dans le secteur Bell SCT États-Unis.

À la fin du T1 2026, **Bell SCT comptait 2 155 589 abonnés des services vidéo**<sup>3,8,10</sup>, soit une augmentation de 1,9 % par rapport au T1 2025, ce qui reflète une croissance d'un exercice à l'autre dans le secteur Bell SCT Canada ainsi que la contribution du secteur Bell SCT États-Unis.

- Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT**<sup>3</sup> se sont améliorées de 3,5 %, pour s'établir à 45 749 abonnés au T1 2026, ce qui s'explique par la diminution des pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada par rapport au T1 2025, facteur partiellement contrebalancé par l'apport des pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

La **clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT**<sup>3,9,10</sup> totalisait 1 676 429 abonnés à la fin du T1 2026, une baisse de 5,4 % par rapport au T1 2025. La diminution s'explique par une baisse dans notre secteur Bell SCT Canada, qui a été en partie contrebalancée par l'apport de Bell SCT États-Unis.

---

<sup>5</sup> Le BAIIA ajusté du secteur Bell SCT est un total de mesures sectorielles. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur cette mesure.

<sup>6</sup> Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.

<sup>7</sup> Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

<sup>8</sup> Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

<sup>9</sup> Au T4 2025, à la suite d'un examen exhaustif des comptes d'abonnés de Ziplly Fiber après son acquisition le 1<sup>er</sup> août 2025, nous avons réduit notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR filaires résidentiels de détail de 13 029 abonnés (y compris 10 955 abonnés aux services FTTH) et de 1 106 abonnés, respectivement, afin de respecter la méthodologie utilisée par Bell pour calculer les désactivations d'abonnés.

<sup>10</sup> Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziplly Fiber le 1<sup>er</sup> août 2025, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse (y compris les services de gros), des services vidéo et des SAR filaires résidentiels de détail dans le secteur Bell SCT États-Unis a augmenté de 442 861 abonnés (y compris 358 615 abonnés aux services FTTH), de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.

## Bell SCT Canada

Les **produits d'exploitation de Bell SCT Canada** se sont établis à 5 251 millions \$ au T1 2026, soit une augmentation de 0,1 % par rapport au T1 2025.

Les **produits d'exploitation tirés des produits de Bell SCT Canada** se sont établis à 818 millions \$ au T1, soit une augmentation de 7,9 %, en raison du lancement de notre deuxième centre de données du Réseau d'IA tissé de Bell à Merritt, en C.-B. Ce facteur a été en partie contrebalancé par le recul des ventes d'appareils sans fil aux consommateurs, du fait de la diminution du nombre de mises à niveau et des ventes, ce qui découle d'une plus grande proportion des activations d'abonnés apportant leurs propres appareils.

Les **produits tirés des services de Bell SCT Canada** ont diminué de 1,2 % au T1 pour s'établir à 4 433 millions \$, reflétant :

- les baisses continues liées aux services de voix traditionnels, de données et de télé;
- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés, la fidélisation de la clientèle et les forfaits de services résidentiels par rapport au T1 2025;
- la baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles<sup>11,12,13</sup>;
- la vente de nos actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance au T4 2025.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les produits tirés des solutions propulsées par l'IA grâce à la croissance d'Ateko et de Bell Cyber;
- la croissance de la clientèle d'abonnés des services de téléphone mobile et d'appareils connectés et des services Internet FTTP.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT Canada** a diminué de 1,0 % au T1, pour s'établir à 2 374 millions \$, en raison d'une hausse de 1,1 % des coûts d'exploitation qui, conjuguée à l'effet de la baisse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre, a contribué à une baisse de 0,5 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 45,2 %. L'augmentation des coûts d'exploitation ce trimestre est attribuable à ce qui suit :

- les coûts liés à la croissance de nos solutions d'affaires propulsées par l'IA;
- les frais de commission attribuables à l'augmentation des activations d'abonnés des services sans fil postpayés;
- les dépenses publicitaires et de commandite liées aux Jeux olympiques d'hiver de 2026.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la baisse du coût des produits vendus attribuable à la diminution des ventes d'appareils sans fil;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre et les gains d'efficacité réalisés dans l'ensemble de l'entreprise grâce à la technologie et à l'automatisation.

Les **activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont totalisé 16 947 au T1 2026, comparativement à une perte nette de 9 598 abonnés au T1 2025. L'amélioration d'un exercice à l'autre reflète une augmentation de 20,6 % des activations brutes d'abonnés, qui s'explique par la hausse du niveau d'activité sur le marché découlant de l'intensification des offres promotionnelles et la hausse des activations d'abonnés apportant leurs propres appareils.

- Ce facteur a été partiellement contrebalancé par une hausse du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est établi à 1,34 % par rapport à 1,21 % à l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'augmentation du niveau de concurrence sur le marché et à la forte intensité des activités promotionnelles.

La **clientèle d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles de Bell**<sup>13</sup> a diminué d'un nombre net de 11 893 abonnés au T1 2026, alors qu'il y avait eu des activations nettes de 9 002 abonnés au T1 2025. La baisse d'un exercice à l'autre reflète une diminution de 9,5 % des activations brutes, qui découle de la réorientation de l'activité sur le marché vers les marques économiques postpayées dans un contexte d'intensification des offres promotionnelles sur les forfaits postpayés, ainsi que la hausse du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles, qui a augmenté à 5,97 % par rapport à 5,77 % au T1 de l'exercice précédent.

La **clientèle d'abonnés de Bell utilisant des appareils mobiles**<sup>3,12,13</sup> totalisait 10 322 638 abonnés à la fin du T1 2026, en hausse de 0,3 % par rapport au T1 2025, ce qui comprend 9 567 426 abonnés des services postpayés, en hausse de 0,5 %, et 755 212 abonnés des services prépayés, en baisse de 1,6 % par rapport à la période correspondante de 2025.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) de la clientèle en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est établi à 56,61 \$ au T1 2026, en baisse de 0,8 % par rapport à 57,08 \$ au T1 2025. La diminution découle des facteurs suivants :

- l'augmentation des pressions concurrentielles sur les prix des forfaits de base et les rabais plus généreux;
- la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données chez les abonnés ayant opté pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données;
- la baisse des produits tirés des services d'itinérance sortante découlant de la réduction des voyages internationaux;
- la baisse des produits des accessoires, y compris les produits tirés des frais de connexion.

Les **activations nettes d'appareils mobiles connectés**<sup>3</sup> ont augmenté de 45 342 pour atteindre 81 326 au T1 2026, par rapport à 35 984 au T1 2025. L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable à la demande accrue pour les services d'Internet des objets (IdO) de Bell, y compris les solutions d'affaires et les abonnements pour voiture connectée, à la hausse des activations nettes d'IdO des consommateurs, ainsi qu'à la diminution des désactivations d'appareils de données.

La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés<sup>3,12,13</sup> totalisait 3 348 007 abonnés à la fin du T1 2026, en hausse de 8,7 % par rapport à l'exercice précédent. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de la clientèle en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau 3G/HSPA le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

**Les activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT Canada** ont totalisé 42 750 au T1 2026, par rapport à 47 992 au T1 2025. Malgré la forte demande soutenue pour les services de fibre de Bell et les offres de forfaits de services mobiles, la diminution observée d'un exercice à l'autre est le reflet :

- de la diminution de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre par rapport à l'exercice précédent;
- du ralentissement de la croissance du marché en raison de la croissance limitée de la population;
- de l'activité promotionnelle de la concurrence.

**Les activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet haute vitesse de Bell SCT Canada**, qui tiennent compte des pertes nettes dans les services sur fil de cuivre, se sont établies à 13 919 au T1 2026, par rapport à 3 744 au T1 2025.

- Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

**Les activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services vidéo de Bell SCT Canada** ont totalisé 10 103 au T1 2026, comparativement à une perte nette de 15 971 abonnés au T1 2025.

- Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Les pertes nettes d'abonnés des **SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT Canada<sup>3</sup>** se sont améliorées de 11,2 %, pour s'établir à 42 128 au T1 2026, en raison de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés.

---

<sup>11</sup> Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le RMU combiné.

<sup>12</sup> Au T3 2025, le secteur Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte d'abonné du secteur public visant à éliminer les abonnés sans utilisation.

<sup>13</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) et 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.

## Bell SCT États-Unis

Les **produits d'exploitation de Bell SCT États-Unis** se sont élevés à 234 millions \$ au T1 2026, reflétant :

- des produits tirés des services Internet liés aux services Internet à large bande destinés à la clientèle résidentielle, d'affaires et de gros offerts principalement sur le réseau de fibre de Ziplly Fiber, qui a tiré avantage au cours du trimestre de l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP;
- des produits tirés des services sur IP à large bande liés à la vente de services Ethernet commerciaux, d'accès Internet ou non commutés dédiés, ainsi que d'autres solutions de réseau pour le transport de données.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT États-Unis** s'est établi à 102 millions \$ au T1 2026, ce qui correspond à une marge de 43,6 %. Les coûts d'exploitation se sont élevés à 132 millions \$.

Les **activations nettes d'abonnés<sup>3</sup> des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT États-Unis** ont totalisé 6 775 au T1 2026, en raison de l'expansion continue de la zone de couverture du réseau de fibre de Ziplly Fiber et de sa forte pénétration.

Les **pertes nettes d'abonnés<sup>3</sup> des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 3 621 au T1 2026, ce qui s'explique par la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

---

## Bell Média

Les **produits d'exploitation tirés de Bell Média** ont augmenté de 0,4 % d'un exercice à l'autre, s'établissant à 778 millions \$, principalement en raison de la hausse des produits tirés des frais d'abonnement, qui a été en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la publicité.

Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 11,8 % au T1 2026, grâce à la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive, ainsi qu'à un ajustement rétroactif lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.

Les **produits tirés de la publicité** ont baissé de 12,8 % par rapport au T1 2025, reflétant :

- la faiblesse continue de la demande de services de publicité traditionnelle dans les domaines autres que les sports découlant de l'incertitude économique;
- la baisse des produits tirés de la publicité à la radio par suite de la cession de 45 stations de radio en 2025;
- les produits tirés de la publicité non récurrents liés aux élections fédérales de 2025;
- la réorientation des dépenses publicitaires au cours du trimestre vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver de 2026.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'augmentation des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique.

Les **produits totaux liés au contenu numérique**<sup>14</sup> ont progressé de 8 % d'un exercice à l'autre, grâce à la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive, ainsi qu'à la hausse des produits tirés de la publicité liés aux services vidéo numériques. Cette croissance reflète l'adoption accrue de la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, de l'apport de notre partenariat stratégique avec Tubi et de la croissance des impressions sur les téléviseurs connectés de Bell Média, ce qui souligne la réorientation continue de Bell Média vers les plateformes publicitaires numériques.

Le **nombre total d'abonnements à Crave** a augmenté de 25 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 4,74 millions d'abonnés à la fin du T1 2026, grâce à une augmentation de 59 % du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave, tandis que le nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de programmation sportive a augmenté de 21 %.

Le **BAIIA ajusté** a reculé de 2,5 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 155 millions \$ au T1 2026, entraînant une diminution de 0,6 point de pourcentage de la marge, qui s'est chiffrée à 19,9 %, ce qui s'explique par une hausse de 1,1 % des coûts d'exploitation. L'augmentation des coûts d'exploitation reflète principalement des majorations contractuelles liées au contenu de choix et l'inclusion des dépenses d'exploitation de Sphere Abacus par suite de son acquisition. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la diminution des coûts de la main-d'œuvre et d'autres gains d'efficacité opérationnelle.

---

<sup>14</sup> Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

## **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,4375 \$ par action ordinaire, à payer le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 juin 2026.

## PERSPECTIVES POUR 2026

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2026, qui ont été présentés le 5 février 2026 et mis à jour le 16 mars 2026 afin d'intégrer l'incidence financière prévue du nouveau centre de données de 300 MW du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan. Ceci est détaillé dans le tableau suivant.

	Résultats pour 2025	Orientation pour 2026 (5 février 2026)	Orientation pour 2026 (16 mars 2026)
Croissance des produits	0,2 %	De 1 % à 5 %	De 1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0,7 %	De 0 % à 4 %	De 0 % à 4 %
Intensité du capital	15,1 %	Moins de 15 %	~20 % (dépenses d'investissement progressives de ~1,3 milliard \$)
Croissance du BPA ajusté	(7,9) %	De (11) % à (5) %	De (11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	10,0 %	De 4 % à 10 % De 3 300 \$ à 3 500 \$	De (34) % à (28) % De 2 100 \$ à 2 300 \$
Dividende annualisé par action ordinaire	1,75 \$	1,75 \$	1,75 \$

Pour 2026, nous prévoyons :

- une amélioration des prix des services sans fil, une augmentation des ventes de produits sans fil, une croissance des solutions d'entreprise propulsées par l'IA, une contribution financière progressive de Ziplly Fiber, une croissance des produits tirés des médias et des économies de coûts pour soutenir la hausse des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté;
- une hausse des dépenses d'investissement de 1,3 milliard \$ par rapport à 2025 en raison du développement du centre de données d'IA en Saskatchewan, entraînant une augmentation du ratio d'intensité du capital;
- une baisse du BPA ajusté en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts, ainsi que d'une diminution des ajustements fiscaux;
- une diminution des flux de trésorerie disponibles en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement liées au développement du centre de données d'IA en Saskatchewan.

La cession en cours de Northwestel n'a pas d'incidence sur les fourchettes prévisionnelles ci-dessus.

Veuillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué de presse pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière pour 2026 de BCE, ainsi que de principaux facteurs de risque connexes.

## **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention de la communauté financière afin de traiter de ses résultats du T1 2026, le jeudi 7 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1 800 990-2777 ou le 416 855-9085. Vous devrez entrer le code d'identification suivant : 06597#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 7 juin 2026 au 1 888 660-6264 ou au 289 819-1325 (composez le code d'identification 06597#). La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T1 2026](#).

## **MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES**

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR;
- Ratios non conformes aux PCGR;
- Total des mesures sectorielles;
- Mesures de gestion du capital;
- Mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs et aux lectrices de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentées ci-après.

**Bénéfice net ajusté** – Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) liées à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T1 2026	T1 2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	616	630
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(6)	247
Profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(33)	(1)
Pertes nettes sur placements	1	2
Profits liés au remboursement anticipé de la dette	-	(266)
Perte de valeur d'actifs	5	9
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	6	12
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>589</b>	<b>633</b>

**Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives** – Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T1 2026	T1 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571
Dépenses d'investissement	(841)	(729)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(39)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	542	-
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	8
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>804</b>	<b>798</b>

(en millions de dollars)

	T1 2026	T1 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 149	1 571
Dépenses d'investissement	(841)	(729)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(36)	(39)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(13)
Impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes	542	-
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	8
Flux de trésorerie disponibles	804	798
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(241)	(304)
<b>Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives</b>	<b>563</b>	<b>494</b>

### Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

**BPA ajusté** – Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) liées à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

## Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et un rapprochement avec la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable sont présentés ci-après.

**BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT** – Le BAIIA ajusté est un total de mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net (la perte nette).

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

(en millions de dollars)

	T1 2026	T1 2025
Bénéfice net	667	683
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(6)	247
Amortissement des immobilisations corporelles	983	941
Amortissement des immobilisations incorporelles	373	331
Charges financières		
Charges d'intérêts	444	423
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(37)	(25)
Perte de valeur d'actifs	5	9
Pertes sur placements	1	2
Autres produits	(38)	(310)
Impôt sur le résultat	239	257
<b>BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 631</b>	<b>2 558</b>
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(155)	(159)
<b>BAIIA ajusté de Bell SCT</b>	<b>2 476</b>	<b>2 399</b>

## Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

### **INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS**

Nous utilisons le RMU combiné, l'intensité du capital, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### **À propos de BCE**

BCE est la plus grande entreprise de communications au pays<sup>15</sup> et un chef de file des réseaux évolués de fibre et sans fil, de services aux entreprises et de médias numériques. En offrant des technologies de nouvelle génération qui tirent parti de solutions infonuagiques et propulsées par l'IA, nous permettons à nos clients de rester connectés, informés et divertis, tout en aidant les entreprises à demeurer compétitives à l'échelle mondiale. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca).

---

<sup>15</sup> D'après le total des revenus et le nombre total de connexions clients combinées.

### **Questions des médias**

Ellen Murphy  
[media@bell.ca](mailto:media@bell.ca)

### **Questions des investisseurs**

Krishna Somers  
[krishna.somers@bell.ca](mailto:krishna.somers@bell.ca)

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur l'orientation pour 2026 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires par action); l'objectif de BCE de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires; les attentes concernant le contrat de modernisation des centres de contact du gouvernement fédéral attribué à Bell; le partenariat de Bell avec le gouvernement de la Saskatchewan pour le développement d'un nouveau centre de données d'IA de 300 MW en Saskatchewan et les avantages qui devraient en découler; le partenariat stratégique entre Bell et Hypertec et les avantages qui devraient en découler; le partenariat stratégique entre Bell et Coveo visant à soutenir la modernisation des services numériques pour la clientèle, ainsi que les avantages qui devraient en découler; la cession proposée par Bell Mobilité inc. (Bell Mobilité) de ses services de réseaux de radio mobile terrestre, ainsi que la conclusion prévue de cette cession et le moment auquel elle devrait avoir lieu; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions

semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel et l'emploi de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à, aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué de presse décrivent nos attentes au 7 mai 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 7 mai 2026. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué de presse dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, et dans le but de mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs et les lectrices sont mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

## **Hypothèses importantes**

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment les suivantes :

### ***Hypothèses relatives à l'économie canadienne***

Les perspectives économiques dépendent fortement de l'issue des négociations commerciales avec les États-Unis et de la durée et de la gravité de la guerre au Moyen-Orient, ainsi que de la façon dont l'économie canadienne réagit à ces événements. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut (PIB) canadien à 1,2 % pour 2026, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'estimation précédente de 1,1 %;
- une croissance modeste de la population;
- une croissance modeste des dépenses de consommation;
- une faible croissance des investissements des entreprises, particulièrement dans les secteurs qui dépendent le plus des marchés américains;
- une augmentation de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), principalement attribuable à la hausse des prix de l'énergie résultant de la guerre au Moyen-Orient;
- une faiblesse continue du marché de l'emploi;
- des taux d'intérêt qui devraient demeurer aux niveaux observés actuellement ou près de ces niveaux, bien que les perspectives soient incertaines en raison de l'évolution de l'inflation;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### ***Hypothèses relatives à l'économie américaine***

- un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- la stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;
- une croissance modérée ou régulière du PIB;
- un taux de chômage stable.

### ***Hypothèses relatives au marché canadien***

- une atténuation du niveau de concurrence dans le marché résidentiel des services sans fil, mais un maintien du niveau de concurrence des services sur fil dans le marché résidentiel;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- un marché de la publicité qui se réoriente vers les plateformes numériques, ce qui pourrait n'avoir aucune incidence sur l'auditoire de la majorité des services de télé et de radio traditionnels au Canada ou le faire diminuer;

- une intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement qui devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

### ***Hypothèses relatives au marché américain***

- l'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- l'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet (IP).

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT Canada***

- la stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- la poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- la poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- la légère baisse du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- la poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO;
- la poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet résidentiels par fibre;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- l'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- l'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télévision (télé) et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de

l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT États-Unis***

- la poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;
- la hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- la réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

### ***Hypothèses applicables à notre secteur Bell Média***

- des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;
- la mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- la gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu et à l'amélioration de l'expérience client;
- l'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- l'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

### ***Hypothèses financières relatives à BCE***

- un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 195 millions \$;
- un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 145 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 5 450 millions \$ à 5 500 millions \$;

- des charges d'intérêts d'environ 1 850 millions \$ à 1 900 millions \$;
- des intérêts payés d'environ 1 925 millions \$ à 1 975 millions \$;
- un taux d'imposition moyen effectif d'environ 26 %;
- des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 70 millions \$;
- des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 35 millions \$;
- des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions \$;
- des impôts payés (déduction faite des remboursements), à l'exception de ceux payés sur les cessions importantes, d'environ 650 millions \$ à 750 millions \$;
- un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 933 millions;
- un dividende annualisé sur actions ordinaires de 1,75 \$ par action.

### ***Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026***

- au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- l'absence d'une détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- l'absence de pertes actuarielles importantes découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE au 7 mai 2026, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

### **Risques importants**

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et nos estimations soient inexactes et que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation pour 2026, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos objectifs de l'orientation pour 2026, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, les lecteurs et les lectrices sont priés de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue et des conflits armés, une hausse des prix de

l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'IA; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Zply Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions ou des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les fuites d'air conditionné dans les bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de nations avoisinantes et d'autres événements du même ordre; l'incapacité de mettre en œuvre des cadres de gouvernance efficaces en matière de sécurité, de données et d'IA responsable; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les risques

liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziplly Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziplly Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantisse que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziplly Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziplly Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toutes les actions en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à la retraite; la conclusion prévue de la cession proposée de Northwestel Inc. et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, l'obtention du financement par l'acheteur, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la cession proposée se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative sur le moral et l'engagement des membres du personnel des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux

sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et qui nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; et la conclusion prévue de la cession proposée des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations pertinentes des organismes de réglementation et des tiers, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés.

Nous prévenons les lecteurs et les lectrices que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2025 de BCE daté du 5 mars 2026 et le rapport de gestion de BCE pour le premier trimestre de 2026 daté du 6 mai 2026 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ces documents sont également disponibles à [BCE.ca](http://BCE.ca).